



FICHE FORMATION AIDE-SOIGNANTE

Prérequis :

Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation.

Objectifs :

La formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant comporte 1 540 heures d'enseignement théorique, clinique en institut et en stage. Le programme de formation d'aide-soignant a pour objectif de permettre à chaque élève d'acquérir des compétences lui permettant de contribuer à une prise en charge globale des personnes en liaison avec les autres intervenants au sein d'une équipe pluridisciplinaire, en milieu hospitalier ou extra-hospitalier et, en tant que besoin, à leur éducation et à celle de leur entourage. Au sein de cette équipe, l'aide-soignant contribue à la prise en charge d'une personne ou d'un groupe de personnes et participe, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, à des soins visant à répondre aux besoins d'entretien et de continuité de la vie de l'être humain et à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution d'autonomie de la personne.

Durée :

Cursus complet :

1 540 heures :

- 770 heures ou 22 semaines de formation théorique
- 770 heures ou 22 semaines de formation clinique

Cursus partiels :

CURSUS	DEAP 2006	DEAP 2021	BAC PRO ASSP 2011	BAC PRO SAPAT 2011	TITRE PRO ADVF	TITRE PRO ASMS	DEAES 2021	DEAES 2016	ARM 2019	AMB 2006
HEURES TOTALES	574	469	721	1001	1162	1197	875	973	1148	1169
THEORIE	329	224	371	511	567	602	455	553	553	574
CLINIQUE	245	245	350	490	595	595	420	420	595	595

Modalités et durée d'accès :

La formation est accessible par les voies suivantes :

- 1/ la formation initiale
- 2/ la formation professionnelle continue
- 3/ la validation, partielle ou totale des acquis de l'expérience

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation (l'entretien d'une durée de 15 à 20 minutes).

Le quota est de 41 élèves en cursus complet et partiel confondus.

Tarifs :

6 800 euros pour un élève en cursus complet

4,41 euros par heure pour un élève en cursus partiel.

Aucun frais afférent à la sélection n'est facturé au candidat.

Contacts :

Adresse mail : ifsi@epsmd-aisne.fr

Téléphone : 03.23.23.66.92

Méthodes mobilisées :

Le programme de formation enseigné auprès des élèves respecte l'Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation d'Etat d'Aide-Soignant.

Cours magistraux
Travaux dirigés
Travaux pratiques
Simulation

Modalités d'évaluation :

Travail individuel
Travail de groupe
Evaluation en stage
Travaux pratiques
Evaluation des connaissances
Evaluation des compétences

Accessibilité :

Les personnes qui rencontreraient des difficultés de situations de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir pour que nous puissions la réserver. Un référent handicap est nommé au sein de l'IFAS de Prémontré.

Résultats obtenus :

Promotion 2020-2021 : 23 élèves présentés au Diplôme d'Etat Aide-soignant

SESSIONS	NOMBRE D'ELEVES
SESSION DE JUILLET 2021	22
SESSION DE DECEMBRE 2021	1
TOTAL	23
100 % de réussite	

La satisfaction des élèves est mesurée tout au long de leur cursus de formation.